

Enotourisme à Lavaux

Aran apporte son Diamant Vert à l'édifice

Les vigneron de Villette prévoient la création d'un espace sensoriel et ludique en complément du Vinorama et de la Maison Lavaux.

Claude Béda

Lavaux apparaît comme un diamant vert ciselé par la main de l'homme. C'est aussi le nom que l'association du Caveau des vigneron de Villette a donné à l'espace sensoriel, ludique et didactique qu'elle projette dans l'ancienne salle communale d'Aran et alentours. Soutenu par Lavaux Patrimoine mondial, Montreux-Vevey et Lausanne Tourisme ainsi que par la Promotion économique de Riviera-Lavaux, le Diamant Vert pourrait accueillir ses premiers visiteurs à l'automne 2023.

«Ce projet vise à créer une porte d'entrée incontournable à l'ouest du vignoble», explique Alain Chollet, vigneron et initiateur du projet. Lequel comprend trois endroits au travers desquels le visiteur sera invité à découvrir Lavaux sous un nouvel angle.



Alain Chollet (à g.) et Vincent Jatton devant l'ancienne salle communale où sera créé l'espace Diamant Vert. JEAN-GUY PYPHON

Dans le premier, le Diamant Vert retracera l'évolution de Lavaux des origines jusqu'à aujourd'hui. Cela grâce à un espace interactif comportant des films et des vitrines explicatives synchronisées avec des sensations de froid, de soleil ou encore avec des senteurs. «Le visiteur entrera dans la salle par une bouteille de vin géante, avant de traverser une grotte glaciaire et du même

extérieur, créé sur les traces du parcours ludique Vign'Heroes existant, les confrontant aux aléas que rencontrent les vigneron durant l'année. Seront-ils en mesure de préserver leur récolte fictive jusqu'au pressoir? Suspense! Une application numérique de cette animation est à l'étude. Enfin, le caveau de l'édifice sera réaménagé pour offrir un espace d'accueil et de dégus-

«Le visiteur entrera dans une bouteille de vin géante, avant de traverser une grotte glaciaire illustrant l'épopée géologique du vignoble.»

Alain Chollet, initiateur du Diamant Vert

tation de vin et de jus de raisin issus des différents cépages.

Le projet, qui bénéficie déjà de cinq zones de parking dans le centre du village, se veut complémentaire à la Maison Lavaux à Grandvaux et au Vinorama de Rivaz, respectivement centre d'interprétation du site classé au Patrimoine mondial de l'Unesco et de découverte des vins du vignoble. «Notre projet a pour objectif de sensibiliser toutes les générations à la valeur culturelle et historique de Lavaux, précise le muséographe Vincent Jatton, responsable de la gestion du projet et du concept. Il rapprochera aussi les familles de la vigne et des vigneron au travers de cette expérience originale.» Le Dia-

mant Vert est né dans le cœur de ses initiateurs il y a une décennie déjà. «C'est la mise à disposition de l'ancienne salle communale d'Aran par la Municipalité de Bourg-en-Lavaux qui a servi de déclencheur à la concrétisation du projet, relève Alain Chollet. Elle nous a paru comme une occasion unique qu'il fallait saisir.»

Recherche de fonds

Selon une estimation prudente, les initiateurs tablent sur 4000 visiteurs annuels au terme de la première année d'exploitation. «Il ne s'agit pas de créer un Disneyland, mais d'assurer une visite de qualité, précise Vincent Jatton. Et l'espace immersif ne pourra accueillir qu'une douzaine de personnes à la demi-heure.»

Pour l'heure, les instigateurs sont en pleine phase de financement pour réunir les 400'000 francs qui leur manquent. Un appel a été lancé la semaine dernière. «Il a suscité de l'intérêt, se réjouit Alain Chollet. Nous espérons pouvoir obtenir des dons de fondations culturelles et de mécènes locaux.» Des aides publiques sont aussi attendues.

Projet le Diamant Vert

Contact: Alain Chollet, 079 775 88 85 ou diamant.vert@caveau-villette.ch

Les fans du LHC donneront leur sang

Inédit
Le club lausannois organise samedi une collecte de sang dans son antre, à la Vaudoise aréna.

Le public du LHC a l'habitude de donner de la voix. Samedi, de 10h à 17h, il aura la possibilité de donner un peu plus encore. Les Lions organisent à la Vaudoise aréna une collecte de sang, en présence de plusieurs joueurs de la première équipe (Aurélien Marti, Joel Genazzi, Andrea Glauser, Florian Douay et Francis Paré) et du staff technique.

Les habitués des lieux pourront faire leur don dans leur tenue de supporters. Près d'une centaine de personnes sont attendues. Un don dure environ une heure. Les partenaires du LHC offriront une collation, et des surprises attendront les fans.

Beat Kindler a été le premier à montrer l'exemple. Connus pour sa générosité, le gardien mythique des années 1990-2000 a posé pour la photo, histoire d'inciter le plus possible de supporters à en faire de même. «En discutant avec les responsables des collectes, je me suis aperçu combien il était important de le faire. Il manque des donneurs. J'y suis allé avec ma chérie, qui a réalisé son premier don à cette occasion. Elle était très fière. On va y retourner! C'est une chose importante à faire quand on est en bonne santé. Et, en plus, ce n'est pas douloureux.» Si le «Marsupilami» le dit!

Un geste vital
Donner son sang est un geste vital. Chaque jour en Suisse, le corps médical a besoin de 700 poches de 450 ml. Des témoignages incarnent l'espoir que génère un don sur le site jedonne-monsang.ch. À l'instar de Thierry. Ce Vaudois de 59 ans raconte son bonheur d'avoir pu être grand-père, lui qui est «transfusé tous les 15 jours depuis dix ans».



L'ancien gardien Beat Kindler s'est rendu au Centre de prélèvement d'Épalinges pour montrer l'exemple. LAUSANNE HOCKEY CLUB

La journée de samedi à la Vaudoise aréna permettra de toucher un «public» différent. Il faut être conscient que 80% de la population aura besoin d'une transfusion ou de produits sanguins au cours de sa vie. Alors que le pourcentage de donneurs s'élève seulement à 2,5.

La recherche de nouveaux donneurs est donc un objectif essentiel des centres de transfusion.

D'autant plus qu'un receveur ne peut plus donner son sang. Il en va de même pour les personnes de plus de 75 ans et celles atteintes d'un cancer. Parmi les autres restrictions, il faut avoir plus de 18 ans et peser au moins 50 kg.

Pierre-Alain Schlosser

Don du sang à la Vaudoise aréna, sa 12 février. Inscriptions obligatoires sur lausannehc.ch

Les stocks sont bas

● Actuellement, les stocks de sang sont bas, voire critiques pour certains groupes sanguins. Les réserves n'excèdent pas quatre jours, par exemple, pour le groupe AB négatif. La situation est identique au-delà de notre région. En France, on utilise même le terme de pénurie, avec 30'000 poches manquantes. En Suisse, deux alertes ont été lancées en 2021, car les réserves n'excédaient parfois pas deux jours. Les donneurs réguliers avaient alors reçu par SMS une invitation à se présenter à une collecte. La pandémie et les

conditions météo favorables sont les principales raisons invoquées pour expliquer cet épuisement des stocks. Le télétravail et la vague Omicron, avec ses quarantaines, ont incité les gens à rester chez eux. Et certains ont préféré éviter de se rendre dans des salles villageoises où se passent souvent les collectes. Pourtant toutes les précautions ont été prises (port du masque, désinfection des mains, etc.) et les prélèvements se faisaient sur inscription préalable pour éviter les attroupements et les risques de contamination. **PAS**

Écologie et fiscalité

«Plutôt qu'inciter, on nous met des bâtons dans les roues»

Investir dans le renouvelable pour leur maison expose les propriétaires à une augmentation de leurs impôts. Contrairement à Genève, Vaud n'applique pas de mesures fiscales.

Alain Détraz

La transition énergétique passe par l'assainissement des bâtiments trop énergivores. C'est l'un des axes importants que suit l'État pour lutter contre le réchauffement climatique. Pour les propriétaires d'immeubles, des incitations sont prévues afin de tenter d'accélérer le mouvement. Mais l'expérience d'un habitant de Cully laisse penser que la volonté de jouer les bons élèves n'est pas toujours récompensée par une gomme. Les travaux entrepris pour décarboner sa maison lui valent une forte augmentation de sa valeur, et donc de sa fortune imposable.

«On a voulu supprimer l'utilisation du pétrole dans notre ménage», commence Philippe Barraud, propriétaire d'une petite maison en Lavaux. Pour cela, plusieurs travaux ont été entrepris depuis une quinzaine d'années. Isolation de la façade nord, installation de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, adoption d'une pompe à chaleur pour la chaudière... Ces investisse-

ments ont été complétés par l'achat d'une petite voiture électrique, ce qui n'a toutefois aucun impact sur sa situation immobilière.

Lourdeurs procédurales

Mais ce petit propriétaire a déchanté face aux écueils apparus lors des multiples démarches administratives nécessaires à la réalisation de ses projets. «Le Canton prétend inciter les gens à la transition énergétique mais leur met des bâtons dans les roues», estime-t-il. Aux difficultés liées à l'installation de panneaux solaires en Lavaux ont succédé des démarches propres à la situation de sa maison en zone agricole, ainsi qu'un recours qui a coûté six mois à l'avancement de l'isolation de sa façade. «Quand on lit les considérants sur quatre pages du Service de l'aménagement du territoire, on a l'impression d'être face à un jugement pénal», grince le journaliste retraité.

La cerise sur le gâteau est amère. La valeur fiscale de la maison est passée de quelque 500'000 fr. à 800'000 fr. Une différence qui s'ajoute à la fortune taxée de ce contribuable. Dans son cas, les emprunts nécessaires aux travaux devraient gonfler l'impact de cette augmentation. Mais, selon le barème en vigueur dans le canton, cette plus-value double théoriquement l'impôt sur la fortune (de 1120 fr. à 2096 fr.). Et cela de façon durable.

Contrairement au Canton de Vaud, Genève vient d'appliquer des mesures fiscales favorisant la transition énergétique. Ainsi, des investissements tels que la pose

de panneaux solaires ou le remplacement d'une chaudière par un système à énergie non fossile ne figurent plus au rang des travaux augmentant la valeur d'un bien immobilier. Ils entrent désormais dans la liste des travaux d'entretien, déductibles de l'impôt sur le revenu.

«Pas un problème majoritaire»

Cette situation ne provoque toutefois pas de revendications très fortes du côté des propriétaires. À la Chambre vaudoise immobilière (CVI), on entend bien des récits de propriétaires s'estimant pénalisés fiscalement. «Mais ce n'est pas un problème majoritaire», estime Simon Wharry, directeur adjoint. Pour lui, les investissements consentis bénéficient au final au propriétaire. À un meilleur confort de vie s'ajoute une valeur de revente en hausse du bâtiment. Encore faut-il souhaiter le revendre. Reste que, aux incitations étatiques s'opposent les écueils réglementaires. «La rénovation énergétique du parc immobilier avance lentement», constate Simon Wharry.

Comme le montre l'exemple de Philippe Barraud, la volonté des propriétaires d'améliorer l'efficacité énergétique est là. Le Conseil d'État vient d'ailleurs de renouveler l'enveloppe de 50 millions de son Programme bâtiments, qui incite à renforcer l'efficacité énergétique des constructions et accroître le recours aux énergies renouvelables. Cette enveloppe comprend également des subventions pour aider les propriétaires à se faire accompagner dans leurs démarches.



Pour l'heure, l'installation de panneaux solaires, les travaux d'isolation ou l'installation d'une pompe à chaleur entraînent une hausse de la valeur fiscale d'un bâtiment. CHANTAL DERVEY

Un guichet unique pour alléger les démarches

Conscient des lourdeurs procédurales, le Conseil d'État vient de répondre à une interpellation du Grand Conseil en indiquant qu'une réflexion sur des allègements procéduraux et financiers doit être menée, dans le cadre de la révision en cours de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. Dans sa réponse à un autre postulat, le gouverne-

ment indique également que des émoluments pourraient disparaître. Le travail est en cours. Chef de la division Efficacité énergétique du Canton, Mohamed Meghari rappelle toutefois que, en raison de l'imbrication des enjeux - privés et publics - sur le bâtiment, rien n'est simple à mettre en œuvre. «Les moyens déployés par l'État, que ce soit des avan-

tages fiscaux ou des aides à l'investissement, doivent être suffisamment incitatifs pour permettre aux propriétaires de passer à l'action et aux autorités publiques d'atteindre les objectifs fixés en matière d'énergie. C'est un équilibre à trouver pour répartir entre tous les acteurs, y compris l'État, les coûts de la transition énergétique.» **ADE**

PUBLICITÉ

Du trading aux stations de ski



Bilan Explorez l'économie.



Contrôle qualité

PUBLICITÉ

67,9 millions de francs reversés à nos assurées et assurés



L'année 2021 a été une excellente année pour notre entreprise, et nos assurées et assurés en profitent.

Nous sommes une entreprise de droit public sans but lucratif depuis 1907.

Contactez-nous retraitespopulaires.ch 021 348 26 26



Contrôle qualité